

[Commerces, artisans et marché](#)

Le service commerce est l'interlocuteur privilégié pour le commerce de proximité (artisans, commerçants) ainsi que pour le commerce ambulant (le marché).

Les missions du service

La gestion administrative de nature commerciale

Il coordonne les actions en lien avec le commerce (gestion, communication ou encore réglementation).

Il assure également la gestion et le suivi :

Fichier

[Formulaire CERFA - Licences débit de boisson \(.pdf - 230.23 Ko\)](#)

Fichier

[Formulaire demande d'autorisation d'occupation du domaine public \(.pdf - 137.56 Ko\)](#)

Fichier

[Guide pratique 2017/2018 - Occupation du domaine public \(.pdf - 237.37 Ko\)](#)

- des licences de débit de boisson :
- de l'occupation du domaine public :
- du droit de préemption des baux commerciaux (périmètre de sauvegarde du commerce de proximité)
- des droits de place du parking du Hameaux (réservé aux commerçants et artisans de la commune)
- des taxis

Le marché

Un marché se tient dans notre ville le vendredi et le dimanche de 8h30 à 13h30.

En centre ville, sur le boulevard Fernand Hostachy, le marché est un lieu de rencontre et de convivialité.

Une vingtaine de commerçants sont présents chaque vendredi et dimanche.

Tous types de produits sont proposés : alimentation, fleurs, volailles, habillement, accessoires de mode, etc.

Délégué en charge du marché de plein vent : Groupe Géraud

Régisseur en charge de la gestion du marché : Fabrice Pérard

Tél : 06 11 18 45 94 – Mail : fabrice [dot] perard@groupegeraud [dot] fr

Contact

Cristina Gonçalves

01 30 09 31 97

commerce@croissy [dot] com

rgba(255,255,255,1)